

2019
2022

Projet éducatif



Bienveillance, rigueur et sentiment d'appartenance
ÉCOLE ST-LÉON – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS

ADOPTION – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 18 JUIN 2019

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	2
2. Encadrements légaux	2
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	3
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	4
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement.....	5
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	8
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.....	10
8. Mission, vision et valeurs.....	10
8.1 Mission.....	10
8.2 Notre vision	11
8.3 Nos valeurs.....	11
9. Déploiement du projet éducatif	11

I. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la

réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Comité de pilotage était composé de divers acteurs représentant:

- ✓ Le personnel enseignant
- ✓ Le personnel non-enseignant
- ✓ Le personnel de direction
- ✓ Les parents

De plus, afin de valider les travaux du comité un échéancier de travail a été élaboré afin que l'ensemble des acteurs de l'école et du Conseil d'établissement soit informé de l'avancement de ceux-ci. Les acteurs étaient invités à interagir à chaque étape afin d'enrichir les travaux.

Voici le calendrier des échanges concernant le déploiement des travaux.

	Rencontres du comité	Rencontres du personnel	Jr pédagogiques	C.É.
Janvier	22 janvier 15h30 Présentation du comité Présentation des étapes de réalisation Proposition de calendrier Sondage	15 janvier 15h30 Présentation du déroulement Présentation des étapes de réalisation Sondage	28 janvier *	---
Février	5 février 13h00 -16h00 Présentation du portrait de l'école par les sondages et dégager la tendance dans les priorités. Notions : enjeux, orientations et objectifs en comparatif avec la convention de gestion 2017-2018	11 février 15h30 -----	15 février * -----	18 février Information sur les travaux du comité

	Rencontres du comité	Rencontres du personnel	Jr pédagogiques	C.É.
Mars	13 mars Présentation du portrait de l'école. Commencer à dégager les enjeux, les orientations et les objectifs en comparatif avec la convention de gestion 2017-2018 21 mars 15h30 Finaliser les enjeux, les orientations et les objectifs. Sortir les indicateurs et les cibles des objectifs	12 mars 15h30 Résumé des actions du comité.	11 mars ---- 29 mars * Présentation du portrait de l'école. Validation du travail du comité face aux enjeux, aux orientations et aux objectifs. Activité collective sur les valeurs.	18 mars Information sur les travaux du comité
Avril	23 avril 15h30 Mission et vision Correspondance avec le PEVR	-----	-----	----
Mai	9 mai 15h30 Révision et correction du P.É.	7 mai 15h30		13 mai Présentation à la DG de la CS.
Juin	juin 15h30 Préparation de la rencontre avec les partenaires pour solliciter leur engagement pour l'automne 2019	3 juin 15h30		18 juin Présentation et adoption du P.É. Dépôt du P.É. à la CS

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

La description du contexte s'appuie sur une analyse de l'environnement interne et externe dans lequel agit l'organisation.

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration de notre projet éducatif. Ce dernier doit comporter une analyse de l'environnement externe et interne dans lequel l'établissement d'enseignement évolue pour se faire nous avons colliger les informations obtenues par le biais des consultations suivantes :

- ✓ *Février 2017 – Sondage sur la satisfaction des parents et élèves au regard des services offerts*
- ✓ *Février 2018 – Rencontres de consultation auprès de divers groupes d'acteurs internes pour la validation des objectifs CSVDC et l'identification de moyens à privilégier.*
- ✓ *Avril 2018 – Sondage auprès des parents, élèves et employés visant la validation des objectifs et la priorisation des moyens proposés par la CSVDC.*

En février 2018, considérant que le taux de participation du personnel de l'école au sondage de 2017 n'était pas assez représentatif, le comité de pilotage a décidé de les solliciter à nouveau par le biais d'un nouveau sondage. De plus, il a également sondé les élèves à l'aide d'un questionnaire adapté à leur âge.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement

Portrait de l'école

L'école St-Léon est une école primaire située dans la ville de Cowansville sur le territoire de la Commission scolaire du Val-des-cerfs dans le secteur Brome-Missisquoi.

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'école a un indice d'IMSE de 7 et passera à 9 pour l'année scolaire 2019-2020. L'école St-Léon dispense des services d'enseignement préscolaire et primaire en classe régulière et en classe d'adaptation scolaire pour une partie du territoire de la CS. Notre école est accessible aux élèves à mobilité réduite.

Nous comptons présentement;

- ✓ 3 classes de maternelle 5 ans
- ✓ 3 classes de 1^{re} année
- ✓ 2 classes de 2^e année
- ✓ 2 classes de 3^e année
- ✓ 2 classes de 4^e année
- ✓ 1 classe multi-niveaux 5^e et 6^e année
- ✓ 2 classes de 5^e année
- ✓ 2 classes de 6^e année

Nous avons également 4 classes d'adaptation scolaire* :

- ✓ 3 classes DGA-DIL
- ✓ 1 classe DIM

Nous offrons également un service Oasis.

Cette année, l'école est composée de 381 élèves :

- ✓ 51% sont des filles
- ✓ 49% sont des garçons

La très grande majorité des élèves ont pour langue maternelle le français (94%).

Répartition des 349 élèves en classe régulière dans l'école :

- ✓ Préscolaire 16% (57 élèves)
- ✓ 1^{er} cycle 28% (97 élèves)
- ✓ 2^e cycle 26% (89 élèves)
- ✓ 3^e cycle 30% (106 élèves)

Proportion des élèves HDAA*

**sont considérés les élèves ayant un P.I. avec ou sans code de difficulté*

Des 24 % des élèves HDAA (91 élèves), 16 % sont intégrés en classe régulière (59 élèves) et 8 % sont en classe adaptée (32 élèves).

Depuis les 5 dernières années, c'est autour de 90 P.I. qui sont réalisés chaque année.

Portrait de la clientèle HDAA-Intégrée

Répartition des plans d'intervention

Sur 59 élèves ayant un P.I.

- ✓ 43 n'ont pas de code
- ✓ 11 ont un code 12
- ✓ 2 ont un code 36
- ✓ 3 ont un code 50

Portrait de la clientèle HDAA en classe spéciale

Sur 32 élèves ayant un P.I. en classe spéciale

- ✓ 18 n'ont pas de code
- ✓ 14 ont un code de difficulté (24, 33, 34, 36, 44, 50)

Portrait de la clientèle non francophone

21 de nos élèves ont une langue maternelle autre que le français.

- ✓ 19 ont comme langue maternelle l'anglais
- ✓ 1 a comme langue maternelle l'espagnol
- ✓ 1 a comme langue maternelle l'allemand

De ce nombre 7 ont besoin d'un soutien en francisation.

Service de garde et surveillance du midi

Nous offrons 3 types de fréquentation

- ✓ Dîneur seulement (pas inscrit au SDG)..... 216 élèves
- ✓ Régulier (inscrit à temps complet au SDG 5 jours)..... 88 élèves
- ✓ Sporadique (inscrit max. 3 jours au SDG ou moins)..... 68 élèves

9 élèves ne sont pas inscrits au SDG ni à la surveillance du dîner.

Clientèle Passe-Partout

En 2018-2019, 44 enfants sont inscrits. 42 enfants ont pour langue maternelle le français :

✓ 24 garçons

✓ 20 filles

Code de vie

C'est une approche préventive et positive qui est priorisée à l'école dans le code de vie. Le programme les clés de l'harmonie est utilisé dans notre milieu.

Services complémentaires

À l'école nous avons la chance de travailler avec divers services :

- ✓ Éducation spécialisée
- ✓ Préposé aux élèves handicapés
- ✓ Psychoéducation
- ✓ Psychologie
- ✓ Orthopédagogie
- ✓ Orthophonie

Une école qui bouge

Cette année dans le cadre du projet sport, 26 élèves* de 5^{ème} et 6^{ème} année vivent une vingtaine d'activités sportives.

De plus, nous avons reçu une subvention pour faire l'acquisition d'équipement de ski de fond permettant d'intégrer cette activité aux pratiques sportives de l'école.

Une couleur particulière

En février 2013, la ministre, Madame Marie Malavoy, a reconnu le projet particulier en musique de l'école St-Léon, et ce, pour quatre années. En juin 2016, l'école a fait une demande de renouvellement de la reconnaissance ministérielle du volet harmonie. Cette année, c'est 26 élèves* qui y participent.

** Le ratio maître-élèves par groupe est de 26 élèves pour l'année 2018-2019*

Résultats scolaires

Lors de la convention de gestion 2017-2018, nous avons une cible de 85% de taux de réussite en lecture chez nos élèves.

Malgré une très belle amélioration en comparaison à l'année 2016-2017, l'objectif n'a pas été atteint chez l'ensemble de nos groupes. Nous devons poursuivre nos efforts dans ce sens encore cette année.

En se basant sur les résultats au bilan de l'année 2017-2018, pour ce qui est des écarts dans les résultats entre les garçons et les filles, il y a toujours un travail de réflexion à amorcer pour réduire celui-ci ou pour trouver des façons de faire innovantes pour favoriser leur intérêt.

L'école dans sa communauté

Nous ne pouvons pas exercer notre mission éducative en vase clos. C'est pourquoi nous sommes toujours ouverts sur notre communauté et croyons au partenariat.

Entre autres, pour aider certaines familles, nous travaillons de concert avec la pédiatrie sociale Main dans la main. Nous solliciterons d'autres partenaires à s'engager dans notre projet éducatif lors du lancement de celui-ci.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

En cohérence avec les objectifs fixés par la CSVDC dans son Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) et au regard de l'analyse faites du contexte propre à notre milieu, notre école s'est fixé les cibles suivantes;

Objectif PEVR - CSVDC	Indicateur	Cibles CSVDC		Cible écoles		
		Situation actuelle	Cible 2022	Situation actuelle	Cible 2022	Cible 2030
OBJECTIF EN COHÉRENCE AVEC LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DU MÉES						
Objectif 1 : Réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.	Taux de première diplomation en 7 ans des élèves issus de clientèles vulnérables (écarts)	Garçons	- 14,9% (cohorte 2008-09)	- 12%		
		Immigrants de 1 ^{re} génération	- 16,6% (cohorte 2008-09)	- 14%		
		Défavorisés	-1,4% (cohorte 2008-09)	1%		
		EHDAA	- 40,6% (cohorte 2008-09)	- 33 %		
Objectif 2 : Réduire les retards scolaires.	Taux d'entrée tardive au secondaire (13 ans et plus)	15,6%	13%			

Objectif PEVR - CSVDC	Indicateur		Cibles CSVDC		Cible écoles		
			Situation actuelle	Cible 2022	Situation actuelle	Cible 2022	Cible 2030
Objectif 3 : Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de	Taux de première diplomation et qualification après 7 ans		73,8% (cohorte 2008-09)	79,2%			
Objectif 4 : Améliorer les compétences en écriture dès la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture	4 ^e primaire	85,3% (cohorte 2016-17)	87%	80,36%	83,36%	
Objectif 5 : Améliorer les milieux de vie.	Indice d'état satisfaisant des bâtiments du parc immobilier		75%	100%			
ORIENTATIONS PROPRES À LA CSVDC							
Orientation 1 : Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.	Taux de réussite au relevé des apprentissages de juin, en écriture 5 ^e secondaire		76,9%	77%			
Orientation 2 : Soutenir les élèves finissants dans l'obtention d'un premier diplôme (DES) dès la 5 ^e secondaire	Taux de diplomation annuelle des élèves de 5 ^e secondaire		85,11%	90%			
Orientation 3 : Améliorer la réussite des élèves des parcours de formation axée sur l'emploi et autres qualifications.	Taux de première diplomation et qualification en 7 ans	FMS	---	75%			
		FPT	---	70%			
Orientation 4 : Améliorer la réussite des élèves en lecture dès la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite au bilan de juin, en lecture	4 ^e primaire	88,4%	92%	80,36%	83,36%	
		6 ^e primaire	90,6%	92%	91,84%	94%	
		2 ^e secondaire	74,9%	80%			
		5 ^e secondaire	80,8%	85%			
Orientation 5 : Faire bouger les élèves 60 minutes par jour.	Pourcentage d'établissements dans lesquels les élèves bougent 60 minutes par jour		---	60%			

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Au regard des spécificités propres à la clientèle de notre établissement et en complément des objectifs déterminés par la commission scolaire, les objectifs suivants ont été fixés :

Enjeux			
La réussite des élèves			
Orientation			
<i>Notre établissement s'engage à favoriser la réussite des élèves</i>			
Objectifs	Indicateurs	Cibles	Moyens de collecte de données
1.1 Accroître la proportion d'élèves en réussite dans la compétence lire.	Taux de réussite aux épreuves de fin de cycle en lecture.	Accroître de 1% par année le taux aux épreuves de fin de cycle en lecture.	Consignation Lumix
1.2 Accroître la proportion d'élèves en réussite dans la compétence résoudre.	Taux de réussite aux épreuves de fin de cycle en résoudre	Accroître de 1% par année le taux aux épreuves de fin de cycle en résoudre.	Consignation Lumix
Enjeux			
Un milieu de vie sain et sécuritaire			
Orientation			
<i>Notre établissement s'engage à assurer un milieu sain et sécuritaire</i>			
Objectifs	Indicateurs	Cibles	Moyens de collecte de données
1.1 Accroître les opportunités permettant aux élèves de bouger plus.	Le nombre d'activités offertes par niveau.	Augmenter de 3% le nombre d'activités offertes par niveau.	Consignation Sondage
1.2 Diminution des conflits lors des moments de transition.	Le nombre de points au passeport. Le nombre d'élèves participants aux retenues Le nombre d'élèves participants aux récréations encadrées	Augmenter de 3% le nombre d'élèves participant aux activités récompenses.	Consignation Sondage

8. Mission, vision et valeurs

8.1 Mission

Dans un cadre éducatif bienveillant, le personnel de l'école a à cœur le plein potentiel de chaque élève. L'école St-Léon s'engage à remplir la mission de l'école québécoise, instruire, socialiser et à contribuer qualifier.

8.2 Notre vision

Offrir un milieu sain et sécuritaire par une approche axée sur le renforcement positif.

8.3 Nos valeurs

- ✓ Bienveillance
- ✓ Rigueur
- ✓ Sentiment d'appartenance

9. Déploiement du projet éducatif

Tel que mentionné dans l'échéancier de travail pour la phase de déploiement, il est prévu d'organiser une rencontre de lancement avec nos partenaires pour solliciter leur engagement et leur contribution à la réalisation de nos objectifs. Par le fait même, nous profiterons de l'occasion pour créer des liens et posséder une meilleure connaissance de la mission respective des partenaires. Le but est de développer un réseau fort d'entraide pour la réussite de nos jeunes.